
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 mai 2017 à 20 h 30

Lecture des délibérations.

Validation du procès-verbal de la réunion précédente.

Le conseil municipal a décidé d'acquérir une nouvelle débroussailleuse épareuse. 4 devis ont été établis et une étude comparative avec les différentes options a été effectuée pour retenir 2 propositions. Des membres du conseil municipal se rendront chez les concessionnaires retenus pour analyser ces machines sur le terrain.

Suite à différentes demandes pour implanter des bâtiments divers sur le terrain communal situé sur la route de Saint Mathieu, le conseil municipal décide de proposer ces parcelles à 1 € le m² (non viabilisées).

Monsieur le Maire présente au conseil une proposition d'admission en non-valeur établi par le trésorier pour des créances du budget assainissement d'un montant de 7,20 €. Le conseil décide d'approuver l'admission en non-valeur.

Le bilan énergétique des bâtiments communaux a été envoyé au syndicat d'électrification pour analyse.

Un devis sera demandé à JMC menuiserie pour implanter une rambarde en bois sur le muret de la place de l'église, afin de préserver la sécurité des enfants.

Les travaux de dallage en béton le long des caveaux dans le cimetière vont commencer le mardi 6 juin.

Suite à la demande de subvention pour le poêle à granulés dans la salle des associations au bâtiment communal, le conseil départemental a accordé une subvention de 35 % sur 3 100 €.

Il a aussi accordé une subvention de 45 % sur 1 500 € pour la signalisation des concessions.

Concernant la rénovation du préau derrière la mairie, l'ATEC effectue actuellement une étude pour ce projet.

Un marché festif aura lieu le 25 août sur la place de la mairie, différents producteurs seront présents. Les crêpes seront préparées par les Sources Fleuries et les frites seront préparées par le Bar de la Source.

A Chéronnac, le 30 mai 2017.

Le Maire,